

LE CENDREDEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 16 mai 2019

Date et heure de la séance : 22 mai 2019 à 18h.30

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 18

Absents avec procuration : 5

Absents : 4

Présents : Mmes Josiane BEUREL - Jacqueline BOLIS - MM. Philippe CRESPIN - Pascal DÉCOTTE - Jacques DUBOISSET - Mme Sylvie FABRON - M. Jean-Pierre FASSIER - Mmes Marie-Christine MACARIO - Christel MARCHENAY - MM. Jean-Marc MIGUET - Jean-Louis MOLAT - Mme Valérie MONTEIRO - MM. Sébastien MORIN - Philippe PACHECO - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Hervé PRONONCE - Mme Karine SOUCHAL.**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à M. Jean-Pierre FASSIER - Mme Martine LEGRAND procuration à M. Pascal DÉCOTTE - Mme Adrienne LIBIOL procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Jean-Paul PRESLE procuration à M. Hervé PRONONCE - Mme Agnès ROCHE procuration à Mme Karine SOUCHAL.**Absents** : M. Matthias DINIZ - Mmes Ludivine MEISSONNIER - Nadège PARANT - M. Jean-François RAZAVET.**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.**N° 19/05/22/003****OBJET : Attributions de subventions de fonctionnement et/ou de subventions exceptionnelles aux comités, coopératives scolaires et associations.**

La commission municipale chargée de la vie associative et sportive, réunie le 13 mai 2019, s'est prononcée favorablement, à l'unanimité, pour chacune des subventions de fonctionnement et des subventions exceptionnelles aux comités, coopératives scolaires et associations. Le Conseil Municipal est maintenant invité à valider les propositions de la commission par l'allocation des subventions indiquées dans les tableaux ci-dessous :

① SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES

Nom de l'association	Propositions de la commission
Amicale des Donneurs de Sang	500 €
Amicale des pêcheurs	400 €
Amicale des Pompiers Le Cendre/Orcet	1 300 €
APEI Nom d'un Henri Barbusse	350 €
APEI Louis Aragon	350 €
CARREFOUR DE LA DANSE	400 €
Centre de Loisirs	1 500 €
Comité des Fêtes	1 250 €
Femmes élues du Puy-de-Dôme	55 €
FNACA	250 €
La Joie de Vivre	400 €
Le Cendre Autrefois	250 €
Le Cendre Initiatives	700 €
Le Cendre en Couleurs	400 €
Le Galenja	500 €
Magic	1 000 €
Orchestre d'Harmonie Le Cendre	2 100 €
PASSION ZUMBA	400 €
COURNON LE CENDRE DEFENSE CAT-NAT	300 €
Vivre aux Pandières	200 €
ACPG-CATM-OPEX	250 €
RDV de la DANSE	400 €
RASED Henri Barbusse	300 €
Espace 4	7 200 €
Le Fusible	100 €
COMITE DE JUMELAGE MURCA/LE CENDRE	500 €
MI PARESO MUSIQUE ANIMATIONS	100 €

② SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nom de l'association	Propositions de la commission
BOXE FRANCAISE	600 €
FA LC FOOTBALL	6 000 €
LE CENDRE BASKET	3 500 €
LE CENDRE TENNIS CLUB	1 000 €
PAPYS PETANQUE 2000	200 €
PETANQUE 2000	900 €
TENNIS DE TABLE LE CENDRE	700 €
GROUPEMENT DE L'AUZON	3 000 €

③ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COOPERATIVES SCOLAIRES

	Propositions de la commission
MATERNELLE HENRI BARBUSSE	1 900 €
MATERNELLE LOUIS ARAGON	1 900 €
PRIMAIRE HENRI BARBUSSE	2 250 €
PRIMAIRE LOUIS ARAGON	2 250 €

④ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LE RAM ET LE CCAS

Relais Assistantes Maternelles (RAM)	20 000 €
CCAS	108 000 €

⑤ SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Associations	Proposition de la Commission	Objet
PASSION ZUMBA	200 €	Formation
Carrefour de la Danse	200 €	Organisation d'un concert
MEFIA THERME	300 €	EUROP'RAID
Presses Universitaires Blaise Pascal	300 €	Participation à la réalisation de l'ouvrage « Sépulture de chevaux devant Gergovie : archéologie des rituels gaulois ».
H2O	2 000 €	Coopération avec le BURKINA FASO commune de TO
COMITE DES FETES	1 000 €	Carnaval
LE CENDRE TENNIS CLUB	800 €	Le tennis au féminin Tennis dans les écoles
TENNIS DE TABLE LE CENDRE	1 000 €	Initiation dans les écoles Formation arbitre
FOIRE GOURMANDE	1 350 €	Edition 2019
ECOLE ELEMENTAIRE BARBUSSE	266 €	Festival Puy-de-Mômes
	100 €	Matériel nouvelle classe
ECOLE MATERNELLE BARBUSSE	850 €	Achat de matériel divers
ECOLE ELEMENTAIRE ARAGON	175 €	Achat de livre prix incorruptible
	348 €	Festival Puy-de-Mômes
	5 000 €	Voyage scolaire
ECOLE MATERNELLE ARAGON	566 €	Sortie VULCANIA pour 2 classes
AMICALE DON DU SANG	600 €	Achat de banderoles
OHLC	525 €	Conte musical
CENTRE DE LOISIRS	1 000 €	40 ans du centre de loisirs
	300 €	30 ans du judo

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTE L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,

Hervé PRONONCE.



ACTE EXECUTOIRE

Publié le 28 mai 2019
 Reçu en Préfecture le 28 mai 2019

Le Directeur Général des Services,


Jérémy FONTFREYDE.